

# John Benjamins Publishing Company



This is a contribution from *Revue Romane 46:2*  
© 2011. John Benjamins Publishing Company

This electronic file may not be altered in any way.

The author(s) of this article is/are permitted to use this PDF file to generate printed copies to be used by way of offprints, for their personal use only.

Permission is granted by the publishers to post this file on a closed server which is accessible to members (students and staff) only of the author's/s' institute, it is not permitted to post this PDF on the open internet.

For any other use of this material prior written permission should be obtained from the publishers or through the Copyright Clearance Center (for USA: [www.copyright.com](http://www.copyright.com)).

Please contact [rights@benjamins.nl](mailto:rights@benjamins.nl) or consult our website: [www.benjamins.com](http://www.benjamins.com)

Tables of Contents, abstracts and guidelines are available at [www.benjamins.com](http://www.benjamins.com)

# La désignation exemplaire dans *Les Nouvelles françaises* de Segrais\*

Jean-Daniel Gollut et Joël Zufferey  
Université de Lausanne

In the *Nouvelles françaises*, the designation of characters is remarkable for its high frequency of indefinite expressions. Many occurrences of such expressions are non-standard, insofar as they aim at referents which have already been identified and named. On the basis of the semantic implications inherent to indefinite descriptions, our study aims at understanding the discursive effect produced by these turns of phrase and at accounting for their choice within the frame of the literary genre used by Segrais.

**Keywords:** designation, indefinite expressions, reference, character, short story

Le moyen le plus direct par lequel un personnage est donné à connaître ou à reconnaître dans un récit est l'appareil de sa désignation. La désignation s'effectue linguistiquement par l'usage d'expressions référentielles, essentiellement nominales, aptes à la mention des acteurs intervenant dans l'histoire. Au fil du texte, le choix des désignateurs manifeste le progrès de l'information : en fonction du régime de détermination qui leur est donné (indéfini, défini),<sup>1</sup> les expressions nominales ont pour effet soit d'annoncer l'existence de l'être qu'elles introduisent pour la première fois dans le discours, soit de renvoyer à un référent déjà connu en tablant sur la mémoire d'une première mention. Naturellement, le locuteur est maître de la gestion communicative et adopte la stratégie de livraison qui lui convient ; mais le protocole régulier du discours recommande en faveur du destinataire une procédure logique, qui consiste à installer comme tel un référent nouveau et à entretenir ensuite son évocation au moyen de formes propres à la fonction de rappel.

Ce modèle standard de la conduite communicative, nous l'avons convoqué naguère pour l'étude de la pratique romanesque balzacienne, en montrant comment celle-ci ajuste ses diverses procédures référentielles à une exigence réaliste.<sup>2</sup> Changeant radicalement d'époque et d'esthétique, nous allons cette fois confronter au modèle théorique un texte de l'âge classique, *Les Nouvelles françaises* de

Segrais (1656), qui se signale par un aspect remarquable de son dispositif désignatif. En effet, la tournure indéfinie *un N* se trouve appliquée maintes fois (plus de cent cinquante cas relevés dans les six nouvelles du recueil) à des individus déjà présentés. Dégager, sur la base de la valeur instructionnelle du déterminant, les implications référentielles de ce mode de désignation constituera la première étape de notre investigation linguistique; les occurrences d'indéfinis en cours de chaîne seront ainsi caractérisées par rapport au sens établi en langue. Mais il s'agira aussi, dans une perspective d'analyse de discours, de mettre en évidence les enjeux ontologiques et idéologiques du dispositif, phase interprétative à mener compte tenu des conventions inhérentes au genre de la nouvelle au XVII<sup>e</sup> siècle.

### Observation : du système aux emplois

#### *La valeur d'introduction*

L'opération langagière de désignation produit ses divers effets référentiels en fonction de la forme choisie. Parmi l'éventail des tournures possibles, l'expression indéfinie fournit, du fait de sa composition interne, un mode d'accès particulier aux objets. Le substantif, par son contenu lexical, instaure une notion dont le déterminant signale une occurrence :

La fonction de *un* n'est vraisemblablement pas d'abord d'inscrire le référent visé dans une classe. La fonction de *un* semble être plutôt de mettre en relation référent et notion : il s'agit de déterminer le référent par identification avec la notion en question. (De Vogüé 2006 : 273)

Saisi comme simple spécimen de la catégorie qui le définit, le référent fait l'objet d'une caractérisation élémentaire qui néglige ses qualités propres, en particulier son identité. À la différence de la description définie chargée de désigner des objets déjà connus, l'expression indéfinie intègre toutes les composantes de sens requises par l'acte désignatif et répond donc en principe à des conditions de première présentation :

[Les SN indéfinis] ne sollicitent aucune préconception de l'entité visée et ne font appel à aucune connivence intellectuelle autre que celle, relativement triviale, consistant à exploiter les ressources dénotationnelles des N et des prédicats. Cette autonomie par rapport au contexte leur confère un rôle irremplaçable dans la communication, où ils servent prototypiquement à introduire des référents nouveaux, présumés non activés dans l'esprit des destinataires. (Charolles 2002 : 144)

Actualisé par l'indéfini, un personnage encore inconnu est donc introduit dans le discours. Cette conjoncture ordinaire se trouve évidemment illustrée par maints exemples des *Nouvelles Françaises* :

- (1) Il luy [la Princesse Agnès] vint en fantaisie de se reposer en une Hostellerie, quand d'un autre costé *un jeune Prince de la maison de Bourbon* y arriva. (*Aronde* : 4)
- (2) *Un jeune Gentil-homme des frontières d'Allemagne*, nommé le Comte d'Aremberg, fut envoyé par ses parents pour voir l'Italie (*Eugénie* : 41)

Identifié à plus ou moins bref délai, ou parfois destiné à rester anonyme, le personnage désigné par le syntagme indéfini fait ainsi son entrée dans l'histoire. En termes d'analyse textuelle, on parle à cet égard de « premier maillon » de la chaîne référentielle.

Il faut cependant préciser que cette valeur de première mention reste liée, sur le plan cognitif, aux conditions de prise en charge énonciative mises en place par la narration. Il se peut toujours que, sous l'effet d'une orientation du point de vue, un référent déjà enregistré par la mémoire du lecteur apparaisse néanmoins comme nouveau à un sujet de conscience inscrit dans l'univers diégétique et que l'appareil de désignation s'ajuste à cette appréhension focalisée. L'expression indéfinie traduit alors l'état des connaissances du témoin à ce moment de l'histoire, indépendamment des acquis du lecteur. Un exemple de ce fonctionnement nous est donné, dans la première Nouvelle, par la désignation de celle que nous savons être la comtesse d'Almont alors qu'elle fait une réapparition dans des circonstances qui ne permettent pas à Aremberg de la reconnaître :

- (3) [Aremberg] voioit bien qu'il y avait *une femme de fort belle taille, & de fort bonne mine* auprès de luy : mais il ne la reconnoissoit point encore. (*Eugénie* : 74)

Bien que ce dispositif introduise de la complexité dans le système référentiel, il ne déroge cependant pas au principe d'une première mention, calculée ici en fonction du détenteur du point de vue. Et le phénomène de restriction de champ peut encore se radicaliser lorsque la voix narrative, pour ménager quelque coup de théâtre dans la livraison de l'histoire, dissimule au lecteur les informations auxquelles il aurait droit par ailleurs. Ce fait d'*agnition* (Eco 1995 : 27–34) se produit, par exemple, dans la cinquième Nouvelle (*Aronde* : 114–115) quand, pour secourir la princesse Agnès, survient *un jeune soldat* qui pourrait fort bien être livré au lecteur en aparté au moyen de son nom d'*Aronde*, si l'instance narrative ne tenait pas à ménager à son destinataire la même surprise que celle qui attend l'héroïne au moment où le personnage se fera reconnaître à elle. Modalisation épistémique

résultant du point de vue ou mise en œuvre du *topos* du faux inconnu, ces emplois relèvent d'une polyphonie assez fréquente dans la narration romanesque et répondent aux circonstances de l'intrigue.<sup>3</sup>

### *L'indéfini en cours de chaîne*

Dans le cours de la chaîne référentielle rapportée à un personnage peuvent naturellement intervenir, sans instaurer de rupture dans la continuité désignative, des syntagmes indéfinis en position d'attribut :

- (4) Ce dernier [le troisième amant d'Honorine], quoy que Milord, estoit *un homme aussi mal en ses affaires qu'il y en eust en toute la Cour.* (*Honorine*: 21–22)

L'attribut nominal présente une catégorie, en l'occurrence socio-économique, dans laquelle la relation prédicative inscrit le référent sujet, dont le statut se trouve ainsi précisé. Dans cette fonction, l'indéfini ne désigne pas un individu spécifique mais décrit, sous un certain aspect, un personnage préinstallé dans le récit. Dès lors qu'elle ne dénote pas, l'expression nominale sert simplement à catégoriser un référent support, sans perturber la succession logique des désignateurs. Un tel recoupement entre des entités spécifiques et des qualités descriptives, exprimées par un syntagme indéfini, va se retrouver dans certaines constructions apparemment comparatives :

- (5) Plein de respect *comme un homme qui aime véritablement*, & s'apercevant qu'il avoit sans doute trop osé, il ne put souffrir les regards de la Princesse... (*Aronde*: 76)
- (6) Ne sachant que faire, *comme un Etranger qui arrive à Paris*, il luy vint en fantaisie d'aller le lendemain à la Comédie. (*Eugénie*: 73)
- (7) Montafilant impatient *comme un homme fort amoureux*, aimoit tousjours mieux venir trop tost que de la faire attendre. (*Mathilde*: 106)

Il faut remarquer que, dans ces énoncés, le mot *comme* met en relation deux composantes de statut ontologique différent. Plutôt que d'effectuer par là un rapprochement d'objets à certains égards comparables, il s'agit d'assimiler l'individu concret pris dans les événements de l'histoire à une catégorie constituée par les traits sémantiques du nom et de ses expansions. De ce fait, la structure *X comme un N* s'apparente à une attribution : *Aronde est un homme qui aime véritablement*; *Aremberg est un étranger arrivant à Paris*; *Montafilant est un homme fort amoureux*. L'opération confère un statut (psychologique, social) au personnage et précise ainsi à quel titre il agit.

À cet emploi attributif qui relève d'un fonctionnement non référentiel, il faut opposer un usage dénotatif de l'indéfini inscrit dans la suite désignative. Mais dès lors la question sera de comprendre comment des expressions non identifiantes peuvent s'appliquer à des personnages déjà introduits et parfaitement reconnaissables :

- (8) *Un Comte* appelé Montalban fut le premier qui entreprit de la [Honorine] servir [...]. Cet homme estoit de Bourgogne [...]. Il trouvoit tousjours moyen de faire mention de son bien, de sa qualité & de ses bonnes fortunes [...]. Les discours de Montalban luy [Honorine] faisoient tout à fait apprehender de souffrir la galanterie d'*un homme qui tiroit avantage de tout*. (*Honorine*: 10 à 15)

On peut voir ici, dans sa dynamique, le processus d'introduction et d'entretien du personnage. L'individu fait son apparition à l'occasion d'une première mention (*un comte*) qui se trouve immédiatement complétée par une formule de présentation (*appelé Montalban*). Ainsi installé et nommé, le référent se prête dès lors à une désignation régulière par le moyen d'expressions identifiantes, la chaîne référentielle (*cet homme, il, Montalban*) attestant que le personnage se trouve bien inscrit dans la mémoire discursive. Pourtant Segrais recourt occasionnellement, en cours de chaîne, à un syntagme indéfini (*un homme qui tiroit avantage de tout*) qui apparaît encore centré sur le dénommé Montalban.

Le mécanisme de cet endossement référentiel doit être expliqué et son effet commenté. D'un point de vue syntaxique, le groupe nominal correspond implicitement au prédicat d'une structure attributive (*Montalban était un homme qui tiroit avantage de tout*) dans laquelle il possède une fonction catégorisante et non référentielle. Mais dès lors que l'ensemble de la proposition attributive se trouve réduite à un simple élément nominal,<sup>4</sup> celui-ci, tout en conservant sa valeur descriptive, indique l'être concerné, et se mue ainsi en désignateur. La dénotation, affectée par l'origine attributive du nom, donne alors lieu à un objet dont la consistance équivaut à celle d'une représentation mentale, pure donnée de l'esprit. L'indéfini, dans cet emploi, ne saisit donc pas directement un individu spécifique; il opère plutôt sur le plan intensionnel où il configure, en condensant un ensemble de propriétés, un être de pensée dont le statut ontologique confine au *type*.<sup>5</sup> Cela consiste en un usage *générique* du nom indéfini, dans la mesure où il « vaut pour les membres d'une classe, sans introduire de discrimination entre ses membres » (Corblin 1989: 12). Cependant, une fois contextualisé dans l'univers sémantique du discours, le référent virtuel se laisse confondre avec l'agent de l'histoire qui a suscité son élaboration et auquel les éléments descriptifs du type conviennent parfaitement. D'ailleurs, le morphème imparfait (*tiroit*), élément du syntagme, ne renvoie pas à une virtualité désancrée, mais inscrit le type dans une temporalité

qui coïncide avec celle de l'histoire. L'interprétation de l'expression nominale finit donc par atteindre un particulier dont l'identité, bien que formellement effacée, se laisse au vu des contenus lexicaux aisément reconnaître. Un tel usage de l'indéfini, qui vise — de manière certes indirecte à travers l'expression de la non identité — un référent déjà présenté, n'en reste pas à la valeur purement générique. Cela dit, Segrais y recourt avec une remarquable constance :

- (9) [...] par un caprice assez capable d'entrer en la fantaisie d'un *jeune homme de dix-huict à vingt ans* (car il n'avoit pas davantage alors). (*Aronde*: 21)
- (10) [...] ne pouvant s'empescher d'envier la bonne fortune de celuy [le comte d'Almont] qui alloit estre possesseur d'une *si charmante personne*. (*Eugénie*: 58)

Dans les deux énoncés, l'expression indéfinie, qui opère dans le domaine des représentations virtuelles, se laisse pourtant appliquer au terme du parcours interprétatif à un référent singulier, repérable dans le cotexte. En (9), la reprise anaphorique individualisante (*car il n'avoit pas davantage alors*), sans être indexée sur le terme non identifiant, s'inscrit néanmoins dans une proposition qui sert à justifier, sur le plan concret des événements, la constitution du type : c'est bien que les deux figures, ontologiquement distinctes, sont jumelées dans l'énoncé. Il arrive même que le texte en vienne à assimiler explicitement les entités abstraites et concrètes, et donc à résoudre la question identitaire ; on verra ainsi la tournure indéfinie « un malheureux Prince qui... » suivie deux pages plus loin d'une déclaration d'identité qui, dans les faits, n'ajoute rien au savoir du lecteur : « Il est vrai, lui dit-il, je suis ce malheureux Prince qui... » (*Aronde*: 122 et 124). Aucun coup de théâtre n'est produit dans ce cas, puisque le personnage visé, saillant dans le cotexte antérieur, est déjà parfaitement reconnaissable sous le manteau de l'expression indéfinie. Celle-ci, intervenant de manière tout à fait ponctuelle dans l'appareil désignatif, ne remet nullement en cause la notoriété du référent impliqué. Par son contenu descriptif, la partie lexicale de l'expression se charge d'ailleurs souvent d'établir l'exclusivité de l'individu concerné. C'est le cas en (10), où la qualification (*charmante*) modifiée par un intensif (*si*) donne à reconnaître sans équivoque la personne à laquelle elle appartient en propre.

En définitive, on voit que l'indéfini, lorsqu'il est détourné de la position d'attribut, gagne la capacité de référer, et que l'être institué par ce truchement dans les *Nouvelles françaises* a le statut d'une catégorie. Mais la pertinence narrative n'en reste pas à évoquer des abstractions et signaler leur adéquation aux conditions particulières de l'agent. Saisi de la sorte, le personnage segraisien exemplifie avec éclat la catégorie en tout point ajustée à son cas. Il en résulte que l'actualisation référentielle conduite dans ces conditions par l'indéfini, bien que celui-ci n'ait pas

vocation à impliquer des êtres connus, s'accommode d'une identification cotextuelle. Le personnage se laisse ainsi, à travers la représentation d'une entité virtuelle, reconnaître dans son individualité singulière. Cette double implication de la saisie, aux enjeux à la fois identifiant et catégorisant, confère aux personnages mis en scène par Segrais les statuts conjoints de l'individu et du type. L'ambivalence ontologique s'inscrit d'ailleurs souvent dans la structure même de l'expression désignative :

- (11) Mal-heureuse que je suis [...] d'avoir enfin si mal-heureusement mis toute mon amitié que j'en ay fait possesseur *un Prince qui est devenu le plus grand de mes ennemis*. (*Floridon* : 74–5)
- (12) Cette lettre acheva d'abatre le courage d'Adelayde; car elle connut par elle qu'asseurément tout cette piece estoit si bien concertée que mal-aisément pourroit-elle éviter d'épouser *un Prince, entre les bras duquel elle alloit estre livrée, & pour qui sans conter sa vieillesse, l'amour qu'elle avoit pour Carloman luy inspiroit une si puissante aversion*. (*Adelayde* : 306–7)
- (13) Mais quelle esperance d'un pront veuvage peut-on concevoir avec *un sot de vingt deux ans qui ne bouge de Paris?* Comment se délivrer de la captivité d'un *fâcheux à qui tout fera ombre*, & quelle commodité peut-on espérer des richesses d'un *homme si avare*. (*Honorine* : 81–2)

Dans les trois extraits, les unités nominales soulignées développent des structures syntaxiques complexes qui tendent à resserrer la description jusqu'à isoler des êtres uniques. Les moyens servant à la restriction de la référence sont divers : le superlatif (*le plus grand de mes ennemis*), la nature unique du procès figuré (*entre les bras duquel elle alloit estre livrée*) ou encore le cumul de jugements évaluatifs qui ne trouvent à s'appliquer qu'à une entité exceptionnelle (*un sot de vingt deux ans, un fâcheux, si avare*). Systématiquement, la désignation allie, en contexte, la configuration d'une catégorie à la saisie d'un cas individuel. Un personnage précis est à la fois impliqué en propre par le discours et intégré à telle ou telle espèce, ce qui lui confère une fonction représentative. Il n'intervient plus alors à titre purement personnel, mais, en tant que parangon, agit dans cette responsabilité.

Dans les exemples qui précèdent, l'ajustement des sphères respectives de l'individu concret et de la catégorie d'appartenance résulte d'une réduction drastique de l'extension de la seconde : la catégorie est restreinte au point de venir coïncider avec les caractéristiques singulières de l'être visé. Mais la catégorisation peut aussi retrouver une ampleur plus conforme à sa fonction notionnelle, et tirer la désignation du personnage vers une intégration dans une espèce sociale ou morale de large acception :

- (14) Les discours de Montalban luy faisoient tout à fait apprehender de souffrir la galanterie d'*un homme qui tiroit davantage de tout*. (*Honorine*: 14–5)

La charge sémantique portée par la structure nominale dénonce ici un travers comportemental qui se veut essentiel à la caractérisation du protagoniste; ce dernier incarne l'opportunisme qui est mentionné en tant que principe explicatif de ses actions. Mais si le vice semble appartenir éminemment au personnage concerné, il ne lui est en aucun cas attribué exclusivement. Le défaut moral, couramment invoqué dans le jugement social, sert à construire l'agent responsable des procès et à l'ériger en type.

Le jeu de miroir entre le personnage de l'histoire et l'espèce qu'il incarne peut s'exercer à plus grande distance encore, à mesure que la dénotation catégorielle se fait plus générale et abstraite. En voici trois exemples :

- (15) Il vouloit se tuer, s'aller rendre prisonnier, et faire enfin tout ce que peut faire *un homme ennemy de sa vie*. (*Eugénie*: 215)
- (16) Elle s'y promenoit à grands pas, sans rien dire, méditant à tout ce que la vengeance peut inspirer à *une Amante outragée*. (*Floridon*: 55)
- (17) Il se sentait saisi de la plus cuisante douleur dont *un homme* puisse être capable. (*Mathilde*: 72)

Bien que les catégories ici invoquées soient d'amplitudes différentes (logiquement, *homme* est plus englobant que *homme ennemy de sa vie*) et correspondent à des objets de pensée plus ou moins préétablis (le concept *amante outragée* est probablement un peu plus topique que *homme ennemy de sa vie*), chacun des énoncés concerne l'entier du domaine de représentation couvert par la notion lexicale. Cela n'est pas le fait du seul indéfini, qui reste sémantiquement neutre, mais de l'énoncé global, dans la mesure où il n'inscrit pas le référent dans des circonstances singularisantes.<sup>6</sup> On vérifie cette amplitude dénotationnelle par la possibilité de remplacer, dans la proposition, l'article *un* par un adjectif indéfini tels que « tout(e)... » ou « n'importe quel(le)... ». On constate ainsi que la proposition s'applique virtuellement à n'importe quel membre de la catégorie mentionnée. Il n'est donc pas question de prélever, dans un ensemble, *un homme ennemi de sa vie* ou *une Amante outragée* en particulier, ni de parcourir de manière exhaustive les représentants de la classe invoquée. Il s'agit de faire référence à *un être quelconque* (Van de Velde 1997; Charolles 2002), à savoir de construire une figure idéale dans laquelle se confondent les individus qui, *in absentia*, répondent à la description nominale. Cette potentialité référentielle de l'expression nominale est confirmée, pour les exemples (15) à (17), par le présent panchronique (*peut faire, peut inspirer, puisse être*). L'absence d'actualisation temporelle prive les procès d'un ancrage

qui contribuerait à délimiter une sous-classe plus en phase avec la situation dans laquelle sévit l'agent singulier. L'énoncé non spécifique à visée généralisante tient ainsi ses objets de pensée en dehors de la chaîne désignative des référents concrets. Pour autant, le lien avec le personnage n'est pas rompu. La dissociation référentielle entre les êtres abstraits et les entités particulières ne résiste pas à la force cohésive du discours. Dans les trois exemples cités ci-dessus, on voit que les désignations d'objets intensionnels sont intégrées dans des phrases complexes et s'articulent avec des propositions portant sur des référents spécifiques. À chaque fois, un prédicat identique amalgame les univers. Ainsi par exemple en (15) : « Il [Aremberg] *voulait [...] faire* tout ce que *peut faire* un homme ennemy de sa vie ». Autour de ce pivot prédicatif, l'individu concret, acteur de l'histoire, se présente clairement comme un correspondant singulier du genre abstrait mentionné par le syntagme indéfini. D'ailleurs, au-delà même de ces articulations syntaxiques, il est entendu, en vertu d'un principe de pertinence, que les énoncés gnomiques ne sont pas émis sans lien avec un domaine d'application effectif et concret. Même si les formes indéfinies opèrent dans l'abstraction, la cohérence attendue du propos invite à saisir, à travers la figure idéale d'*homme ennemy de sa vie* ou d'*amante outragée*, le personnage particulier dont on narre les aventures, et à voir dans le détour généralisant le moyen de prononcer sentencieusement à son égard.

Au terme de cette analyse des indéfinis utilisés en deuxième mention, on peut donc retenir l'idée que le dispositif permet d'attribuer à un individu, impliqué par ailleurs dans la singularité des événements racontés, une fonction symbolique de représentation. Par ce moyen, la figuration narrative transcende le particulier de l'anecdote et, donnant à comprendre les motivations morales qui se trouvent à l'origine de l'action, gagne une pertinence générale dans l'ordre de la critique des comportements humains.

### **Interprétation : vers une herméneutique du genre**

Les enjeux de signification dégagés jusqu'ici se trouvent inscrits dans des dispositifs langagiers précis. L'analyse linguistique, sur la base de la constitution des syntagmes désignatifs et de leur distribution dans la chaîne textuelle, a pu en rendre compte. Mais l'interprétation ne trouve pas là son achèvement : le sens des formes doit être aussi interrogé en fonction des finalités du discours. Les conventions de genre auxquelles un texte est soumis fournissent le cadre de pertinence dans lequel les formes se rendent historiquement signifiantes. Ainsi, l'emploi référentiel de l'indéfini en deuxième mention — phénomène placé au centre de notre analyse — produit des effets variables suivant les contextes d'apparition. On se rappelle que Leo Spitzer (<sup>1</sup>1931) a relevé jadis la fréquence de cette tournure dans les tragédies

de Racine. Le stylisticien faisait alors observer que la désignation indéfinie, utilisée dans le dialogue à la place des expressions identifiantes, tend à désindividualiser les personnes concernées. Ce dispositif constituant l'un des moyens par lesquels l'énonciation veille à neutraliser son expression, Spitzer l'intègre à un processus général d'atténuation du discours qu'il nomme « effet de sourdine ». Cette valeur d'atténuation n'appartient cependant qu'à un contexte d'interaction où elle affecte directement le statut énonciatif des instances du discours. Ce n'est donc pas l'indéfini qui, par lui-même, implique l'effacement et la retenue, mais cette signification est conférée au désignateur du fait de son insertion dans le genre de la tragédie classique.

Sans exclure à l'occasion cet effet de sens, les désignations indéfinies observées chez Segrais impliquent prioritairement d'autres valeurs. D'abord parce que la nature narrative des nouvelles ne réserve pas l'emploi des expressions au seul discours des personnages où peut prévaloir une exigence de pudeur, de retenue rhétorique dans l'affichage des individualités; racontant les histoires, les différentes devisantes ne sont pas elles-mêmes soumises à cette forme de bienséance.<sup>7</sup> Ensuite, parce que le genre de la nouvelle impose un cadre d'interprétation spécifique. On sait que la nouvelle, à l'époque, s'est définie par opposition au roman, à la fois sur le plan esthétique et sur celui de la teneur morale. Contre la complication et l'extravagance des intrigues romanesques, la nouvelle opte pour une histoire plus simple et plus proche des situations de la vie réelle; contre l'idéalisme abstrait qui produit des figures univoques, emblématiques de valeurs morales, la nouvelle veut mettre en scène des personnages moins stylisés, plus individualisés et plus conformes à la vérité de la condition humaine. Segrais lui-même, par la voix de sa devisante principale, a défini ce programme :

- (18) Il me semble que c'est la différence qu'il y a entre le Roman, & la Nouvelle, que le Roman écrit ces choses comme la bien-séance le veut & à la manière du Poëte; mais que la nouvelle doit un peu davantage tenir de l'histoire et s'attacher plutôt à donner les images des choses comme d'ordinaire nous les voyons arriver, que comme nostre imagination se les figure. (*Eugénie*: 240-1)

Mais, pour correspondre ainsi davantage au goût des lecteurs contemporains,<sup>8</sup> la nouvelle encourt un risque: celui de verser dans le simple compte rendu de faits particuliers et contingents, et de perdre la fonction d'exemplarité nécessaire à fonder la pertinence du récit.<sup>9</sup> Jean Rousset, dans son étude sur *La Princesse de Clèves* (1962: 17-44), a montré comment la nouvelle, en évoluant vers le roman d'analyse, trouvera avec Madame de la Fayette une façon de s'assurer une portée explicative et une visée morale sur la base du récit d'une aventure singulière. Pour Segrais, en 1656, il s'agit encore de trouver une solution adaptée aux conditions du

moment : sans nuire à l'effet d'objectivité réaliste, ménager une perspective générale dans la présentation du particulier, faire tenir une leçon dans la singularité de l'anecdote. C'est là qu'intervient le dispositif de la catégorisation intégrée, tel que nous l'avons décrit. Par ce procédé désignatif, Segrais dote ses personnages d'une valeur de représentativité, il prête aux individus la dimension du type et fait ainsi passer leur histoire du statut de *cas* à celui du *cas de figure*. L'opération permet, du coup, de rendre le récit porteur d'une signification morale, alors même que les *Nouvelles françaises* se libèrent par ailleurs du discours dogmatique traditionnellement dévolu au récit enchâssant. Dans la nouvelle segraisienne, qui conserve de la tradition italienne la structure du récit encadré, le commentaire des devisants n'a plus vraiment pour fonction de rappeler la Norme et de juger les caractères ou les actions. Les échanges qui succèdent à la narration ne servent plus à vanter les mérites des personnages ou à condamner leurs écarts de conduite. Les propos tenus là sont en effet détournés d'une réflexion sur les contenus de l'histoire racontée :

(19) [...] le rapport que ce mal-heureux siècle des divisions de Bourgogne & d'Orleans peut avoir avec tout ce que nous avons vu dans nos jours eût aisement fourny dequoy faire de grands raisonnements, si Frontenie n'eût remarqué qu'il estoit bien plus à propos d'oublier de si tristes aventures que de s'en affliger l'esprit. (*Aronde* : 236)

(20) Il sembloit qu'il ne leur souvenoit plus de l'histoire qu'on avoit racontée, & quelqu'une d'entre elles plus touchée du divertissement present, & de celui des jours precedents que des aventures de la Princesse de Bourgogne, se mit à dire que les Dames qui estoient demeurées à Paris, ne croiroient jamais qu'on pust avoir tant de plaisir à la campagne. (*Ibid.* : 239)

Volonté d'effacer rapidement les impressions d'une aventure pitoyable, empressement à jouir du confort d'une villégiature plaisante, tels sont les prétextes, imputés aux acteurs de la narration, qui permettent d'escamoter un éventuel discours d'évaluation et de sanction morales. Le récit, plutôt que de donner lieu à un débat éclairé sur les principes du bien agir, est rendu à la fonction de simple divertissement.

Dans certaines nouvelles, il est vrai, une réflexion s'amorce. Les auditeurs émettent des opinions sur les mérites ou les fautes attribuables aux personnages de l'histoire. Mais la portée du débat reste superficielle ; au fil de la conversation, l'exercice du jugement axiologique prend l'allure d'un jeu mondain consistant à faire montre d'esprit :

(21) Je trouve que ce n'estoit pas en user bien honnestement, que de se laisser emporter à la passion qu'il [Aremberg] conceut pour la femme d'un homme qui luy avoit sauvé la vie. (*Eugénie* : 235)

- (22) Si ce qu'on dit que l'amour n'est pas volontaire, est vray, répondit Frontenie, quand Aremberg n'eust pas esté excusable, il seroit beaucoup à plaindre ; mais si ie le plain plus que les derniers que vous avez alleguez, Je ne sçauerois auoir autant de pitié de luy que j'en ay de ceux qui s'obstinent par la rigueur d'une malheureuse constellation à aimer ce qui ne peut les aimer ; car enfin ce n'est pas une chose que la conscience puisse reprocher, & il est mal-aisé de l'auoir bonne & d'estre content de soi en la place d'Aremberg. (*Ibid.* : 236–7)
- (23) Ils sont tous deux également dignes de pitié, puis que tous deux ne sont pas volontaires. (*Ibid.* : 238)

Dans cette suite d'interventions, trois avis peu compatibles sont exprimés sans qu'aucun ne l'emporte sur les autres. Chacune des assertions devient ainsi, pour l'instance qui l'assume, l'occasion de démontrer la finesse de son appréciation, l'excellence de sa répartie et finalement, quelle que soit l'opinion soutenue, d'entretenir l'art de la conversation au sein du groupe. S'il arrive que la discussion porte sur la légitimité d'une action, les thèses défendues restent donc nettement subordonnées à l'exercice du bon goût qui préside au dialogue. Rien d'autre ne prévaut en définitive que la quête d'une parfaite intelligence qui justifie la réunion de cette société galante. Il est à cet égard révélateur que les éventuels jugements moraux ne se trouvent aucunement munis d'une force prescriptive, et que l'énoncé des vérités soit assorti le plus souvent d'une modalisation qui assujettit la validité du propos à l'univers de croyance personnel des locutrices :

- (24) *Il me semble* que bien qu'Adelayde n'ait pas esté moins fidelle que Carloman, on l'en doit moins loüer que luy. (*Adelayde* : 463)
- (25) *Je croy* qu'il n'y auroit pas moins de sujet de loüer Carloman que sa maistresse. (*Ibid.* : 463)
- (26) *Je croy* que celui qui est aimé, doit auoir moins d'inquietude. (*Ibid.* : 468)
- (27) Et à *mon avis* l'instruction qu'on en peut tirer, est que la peste n'est guère moins à redouter que trois Amants comme ceux qu'Honorine auoit faits. (*Honorine* : 207–8)

En aucun cas le discours ne vise à inculquer des principes censés contraindre l'action. L'énonciation de normes, même formulées par le moyen de sentences générales, ne sert pas tant à promouvoir la vertu qu'à mettre en valeur le savoir dire des locutrices. L'enjeu n'est plus ici la correction morale, mais l'habileté à en parler. Ainsi, dans l'évaluation de la chose entendue, le caractère édifiant de l'histoire présentée ne bénéficie d'aucune primauté ; il n'est qu'une considération parmi d'autres :

- (28) L'une vantoit la facilité que cette grande Princesse a de parler sur toutes sortes de sujets. L'autre la grace qui orne tous ses discours; celle-cy la suite agreable de son Histoire; celle-là la vertu de la personne dont elle avoit raconté les aventures. (*Eugénie*: 225)

Après les qualités rhétoriques de l'*inventio* (facilité à parler de tout), de l'*elocutio* (la grâce du discours) et de la *dispositio* (la suite agréable de l'histoire), vient la valeur morale de l'action. Prise dans la série, la « vertu de la personne » se trouve assimilée à un lieu traditionnel de la poétique. Bien plus que le souci éthique, c'est la compétence dans le domaine des Belles Lettres qui fait l'objet du commentaire. Aussi ne faut-il pas s'étonner que l'éloge et le blâme, exclusifs l'un de l'autre dans la rhétorique épидictique, se concilient dans le discours de nos devisantes sans débat ni contradiction :

- (29) A cet endroit de la narration d'Uralie, il s'éleva un petit murmure entre ces Dames sur le sujet de ces lettres qu'elles sembloient louer & blâmer en mesme temps. (*Adelcyde*: 282)

De ce qu'il refuse d'instituer la problématique morale en thème central des échanges qui terminent les nouvelles, doit-on conclure que Segrais renonce à axiomatiser ou à normer de quelque façon l'univers du discours? Admettre cette idée serait ignorer les effets du traitement référentiel spécial que l'auteur applique à ses personnages dans le cours même des récits. L'usage de la désignation non identifiante se charge ici d'une fonction herméneutique bien précise. Nous l'avons dit, le désignateur indéfini confère au contenu lexical un rôle décisif, puisque c'est le sens du nom qui, sans autre forme de soutien, délimite alors les référents. Il se produit ainsi une mise en perspective sémantique des objets, dont l'appartenance à telle ou telle catégorie justifie la saisie. Cette prépondérance du sémantisme dans l'acte de nomination persiste naturellement dans les usages de l'indéfini en deuxième mention que nous avons examinés et prend même, dans ces conditions, une force accrue, car l'accessibilité de l'objet est à nouveau entièrement tributaire du profil sémantique choisi. Intervenant en cours de récit, ce cadrage est contextuellement signifiant: il amène naturellement à confronter l'étiquette prêtée au personnage à l'action représentée par la prédication verbale. Ainsi, dans l'exemple qui suit, l'indignation (exprimée en l'occurrence par la voix d'un acteur de l'histoire) procède directement de la discordance perçue entre les propriétés statutaires de l'agent désigné et la nature des actes qui lui sont imputés :

- (30) Quoi! [...] Un Prince a esté capable de tant de lâcheté... (*Aronde*: 193)

C'est ce processus de mise en rapport sémantique, déclenché par l'emploi en cours de chaîne d'un désignateur non identifiant, qui permet au récit segraisien de se munir d'une dimension exemplaire et, le cas échéant, d'une portée morale. Le

fait est explicite lorsque le contenu désignatif est chargé d'évaluation axiologique (*une femme si vertueuse; un perfide qui meritoit mieux d'estre ensevely sous les ondes; un si brave chevalier...*).<sup>10</sup> Mais le phénomène vaut aussi pour les qualifications sociales ou psychologiques qui n'expriment pas un jugement de valeur (*un homme qui aimait si ardemment; une femme irritée, une personne assez timide en sa première jeunesse...*).<sup>11</sup> Dans tous les cas, l'expression indéfinie fixe une caractéristique qu'elle demande de rapporter à l'agent et, par cette mise en perspective sémantique, présente les raisons ou les déterminations de son action. On peut dire que le syntagme indéfini livre un commentaire qui, incorporé à la narration, procède sans décrochage métadiscursif. Il en résulte un mouvement de réflexion sur l'histoire qui n'en interrompt pas la progression. L'éclairage ainsi jeté sur le personnage gagne bien une pertinence morale dès lors qu'il vaut comme explication ou appréciation sur la légitimité de l'agir. Mais la signification morale, ménagée de la sorte par Segrais, ne relève plus d'un discours a priori qui serait plaqué sur l'action. Le jugement évaluatif ne surplombe pas l'univers raconté; il s'introduit dans le cours de sa présentation même, et à l'occasion de situations pratiques. Denise Godwin, sans en montrer les moyens, avait perçu l'intention :

Segrais, parmi les premiers, a pressenti que le moment était venu de faire apparaître dans la littérature une psychologie et une morale moins idéalisées et plus près de la réalité de la vie. (1983 : 75)

De fait, les nouvelles de Segrais témoignent bien de préoccupations morales, mais l'auteur en a proposé un traitement nouveau, de nature très moderne, en cherchant à faire naître la morale de l'action et ainsi à naturaliser son application. Ce n'est plus alors l'énoncé de principes autoritaires et prescriptifs qui est visé, mais l'étude des mœurs, c'est-à-dire la caractérisation sociale de l'agir. L'usage insolite des désignateurs indéfinis, si modeste que puisse paraître le phénomène grammatical, semble bien constituer le moyen stylistique efficace permettant à Segrais de transformer le mode d'expression de la morale et, par là même, de réviser les conventions du genre qu'il investit.

## Notes

\* Nos cordiaux remerciements vont à Georges Kleiber pour ses remarques éclairantes.

1. Les notions de « détermination » et de « définition » sont l'objet de discussions théoriques (Kleiber 1994; Wilmet 2003 : 124ss, Martin 2006). Dans les limites de la problématique envisagée ici, nous opposerons simplement le groupe nominal non identifiant *un N*, marqué morphosyntaxiquement par la présence de l'article indéfini singulier, à toute autre forme d'expressions identifiantes (*le N, ce N, nom propre, pronom, etc.*).

2. *Construire un monde: les phrases initiales de La Comédie humaine* (2000), et aussi « Un dilemme communicatif: retour des personnages et désignation dans *La Comédie humaine* » (2004).
3. On comprend que, dans les études consacrées à l'expression indéfinie en position subséquente, toute l'attention des critiques ait porté sur ce procédé de rétention informative ménageant un effet de surprise dans la narration (voir Ushie 1986; Salles 2001).
4. La structure attributive sous-jacente peut être mise en évidence par le moyen d'une phrase: « souffrir la galanterie d'un homme qui tiroit avantage de tout *comme lui* ».
5. « Tout univers d'interprétation (schématisation, mémoire discursive...) construit par le discours se divise en deux mondes ou sous-ensembles d'entités. L'un contient des objets extensionnels, c'est-à-dire des individus pensés comme existant *in re*; l'autre a pour éléments des objets intensionnels ou types, c'est-à-dire des êtres conçus comme subsistant *in intellectu*, un peu à la manière des idées platoniciennes » (Berrendonner 1995: 11).
6. Le rôle essentiel du cotexte pour l'interprétation spécifique ou générique des descripteurs nominaux a souvent été relevé; entre autres F. Corblin (1987: 90), D. Van de Velde (1997: 86).
7. Rappelons que les *Nouvelles françaises* se donnent comme une série de récits effectués tour à tour par des narratrices réunies dans un séjour campagnard.
8. « Les Mondains de la décennie 1660 ne sont pas seulement las des lenteurs du roman héroïque, ils n'apprécient plus ni les extravagances d'un certain romanesque, ni la montre de vertus chevaleresques qu'ils jugent irréalistes » (Lafond 1997: XIII).
9. On trouve ces griefs sous la plume de Charles Sorel qui reproche à son contemporain Claude Malingre d'écrire des histoires « comme des Abregez du Mercure & des autres Journaux, mais mal polis & mal dressez » (1667: 357).
10. Les exemples sont tirés respectivement des nouvelles *Eugénie* (25), *Adelayde* (403) et *Aronde* (29).
11. *Adelayde* (417), *Aronde* (50), *Floridon* (112).

## Bibliographie

- Berrendonner, A. (1995): Quelques notions utiles à la sémantique des descripteurs nominaux, *Tranel*, 23, pp. 9–39.
- Charolles, M. (2002): *La Référence et les expressions référentielles en français*. Ophrys, Paris.
- Corblin, F. (1987): *Indéfini, défini et démonstratif: constructions linguistiques de la référence*, Genève, Droz.
- (1989): Spécifique-générique: un modèle pour les indéfinis, *Modèles linguistiques*, XI/2, pp. 11–35.
- De Vogüé, S. (2006): L'article UN, la position sujet et la relation avec le prédicat, in *Indéfini et prédication*, F. Corblin, S. Ferrando & L. Kupferman (dirs), P.U. Paris-Sorbonne, pp. 265–278.

- Godwin, D. (1983): *Les « Nouvelles françaises ou les divertissements de la Princesse Aurélie » de Segrais : une conception romanesque ambivalente*. Nizet, Paris.
- Eco, U. (1995): *De Superman au Surhomme*. Grasset (Livre de Poche), Paris.
- Gollut, J.-D. & J. Zufferey (2000): *Construire un monde : les phrases initiales de La Comédie humaine*. Delachaux & Niestlé, Paris.
- (2004): Un dilemme communicatif: retour des personnages et désignation dans *La Comédie humaine, Poétique*, 139, pp. 341–349.
- Kleiber, G. (1994): Qu'est-ce qui est (in)défini?, *Faits de langue*, 4, pp. 81–87.
- Lafond, J. (1997): Introduction, in: *Nouvelles du XVIIe siècle*. Gallimard, Paris, pp. XIV–LXVII.
- Martin, R. (2006): Définir l'indéfini, in *Indéfini et prédication*, F. Corblin, S. Ferrando & L. Kupferman (dirs), P.U. Paris-Sorbonne, pp. 11–24.
- Rousset, J. (1962): *Forme et signification*. José Corti, Paris.
- Salles, M. (2001): Lorsqu'un SN indéfini n'introduit pas un référent nouveau: une affaire de point de vue, *L'Information grammaticale*, 91, pp. 9–12.
- Segrais, J. R. 1968 (1656): *Les Nouvelles françaises ou les Divertissements de la Princesse Aurélie*, 2 vol. Slatkine Reprints, Genève.
- Sorel, Ch. 1970 (1667): *La Bibliothèque française*. Slatkine Reprints, Genève.
- Spitzer, L. 1970 (1931): L'effet de sourdine dans le style classique: Racine, in: *Études de style*. Gallimard, Paris, pp. 208–335.
- Ushie, Y. (1986): *Corepresentation*: a textual function of the indefinite expression, *Text*, 6/4, pp. 427–446.
- Van de Velde, D. (1997): *Entre général et particulier: les déterminants*, Artois P.U., coll. Études Littéraires et Linguistiques.
- Wilmet, M. (2003<sup>3</sup>): *Grammaire critique du français*, Duculot, Bruxelles.

### Adresse des auteurs

Jean-Daniel Gollut & Joël Zufferey  
 Section de Français  
 Université de Lausanne  
 CH 1015 Dorigny

jean-daniel.gollut@bluewin.ch, joel.zufferey@unil.ch